



Demande de renseignement acte de vente de part

Par **cecile**, le **10/03/2011 à 14:40**

Bonjour,
J'ai acheté un terrain et fais construire une maison. Pour ce faire j'ai fait un prêt immobilier avec mon conjoint.
Nous avons reparti les parts 28% pour lui et 72% pour moi car c'est moi qui suis à l'origine de l'apport personnel.
Depuis le début c'est moi qui rembourse intégralement le prêt car mon conjoint a une situation financière compliquée.
Je voudrais donc reprendre l'intégralité du bien en mon nom seul bien que je ne me sépare pas de mon conjoint. Ce dernier est totalement d'accord.
Après étude de mes capacités de remboursement la banque est d'accord.
Maintenant le notaire me demande de faire un acte de vente de la part de mon conjoint en ma faveur, ce qui engendre des frais à payer aux impôts.
C'est ce dernier point que je ne comprend pas. Pourquoi dois-je payer une somme aux impôts alors qu'il n'y a pas de séparation?

Par **mimi493**, le **10/03/2011 à 14:44**

Vous êtes en communauté ou en séparation de biens ?

Par **cecile**, le **10/03/2011 à 14:46**

non ne sommes ni pacsés ni mariés, mais nous avons un enfant ensemble